



Befimmo

Société en Commandite par Actions

Communication conformément à la loi du 2 mai 2007

À la suite de la fusion par absorption de la SA Ringcenter¹, le 22 juin 2011, Befimmo a augmenté son capital par la création de 637.371 actions. Depuis lors, son capital est représenté par 17.427.474² actions (symbole Euronext Brussels : BEFB) sans désignation de valeur nominale. Ce nombre d'actions représente le nouveau dénominateur des taux de participation.

À la suite de cette fusion, les sociétés Meirfree SA et Vitalfree SA, qui étaient actionnaires de Ringcenter, sont devenues titulaires de, respectivement, 424.914 et 212.457 actions Befimmo.

Conformément à la législation, le droit de vote afférent aux actions Befimmo détenues par Meirfree SA et Vitalfree SA est suspendu puisque ces sociétés sont contrôlées directement à 100% par Befimmo.

Le seuil statutaire de transparence, qui est de 3% du total des droits de vote, a donc été franchi indirectement par Befimmo dont la structure de l'actionariat se présente comme suit :

ACTIONNARIAT	Nombre de droits de vote déclarés à la date de la notification	%
Peronnes qui ont fait une notification		
AG Insurance et sociétés liées	3 156 080	18,1
Filiales de Befimmo		
Meirfree SA	424 914	2,4
Vitalfree SA	212 457	1,2
Flottant	13 634 023	78,2
TOTAL	17 427 474	100

Ces informations ainsi que la structure de l'actionariat peuvent également être consultées sur le site internet de la société (www.befimmo.be).

* * *

Informations complémentaires : Emilie Delacroix - IR & External Communication Manager
Befimmo SCA - Tél : 02/679.38.60 - Fax : 02/679.38.66
www.befimmo.be - Email : e.delacroix@befimmo.be

¹ Voir les communiqués de presse publiés le 28 mars et le 6 mai 2011, disponibles sur le site de Befimmo (www.befimmo.be).

² En vertu de l'article 15 de la loi du 2 mai 2007.